

Deux approches de la logistique

Deux régions, un territoire logistique

En 2015, l'État et les Régions Normandie et Île-de-France, réunis au sein d'un comité directeur, ont élaboré un schéma stratégique d'aménagement et de développement du territoire de la Vallée de la Seine. La mise en œuvre opérationnelle des orientations de ce schéma stratégique est portée par un Contrat de plan interrégional État-Régions (CPIER) qui couvre la période 2015-2020. Les deux régions, **Normandie et Île-de-France**, sont donc réunies pour former la **Vallée de la Seine**.

La façade maritime, la présence de la Seine, fleuve navigable à grand gabarit, son débouché vers l'un des plus grands bassins de consommation d'Europe, offrent des atouts géographiques naturels majeurs aux régions Normandie et Île-de-France. Avec la présence d'Haropa, groupement des ports de l'axe Seine (Le Havre, Rouen, Paris), de nombreux autres ports également importants sur sa façade maritime (Dieppe, Fécamp, Cherbourg, Caen-Ouistreham), d'aéroports

de dimension internationale (Roissy, Orly), de grands axes routiers (A13 ou A28), cet espace dispose d'un système multimodal intégrant la chaîne logistique de bout en bout.

Face à l'ampleur des flux de marchandises, la croissance du bassin parisien et la mondialisation des échanges, la fonction logistique joue un **rôle économique important** sur ce territoire.

Approche sectorielle et approche fonctionnelle

La logistique peut être appréhendée selon deux approches : une **approche sectorielle**, qui regroupe les activités réalisant des prestations logistiques pour le compte d'autrui, et une **approche fonctionnelle**, qui regroupe l'ensemble des métiers logistiques, qu'ils soient exercés dans un établissement relevant du secteur de la logistique ou non (*figure 1*).

L'approche sectorielle regroupe 25 activités (*figure 33*). Les établissements exerçant leur

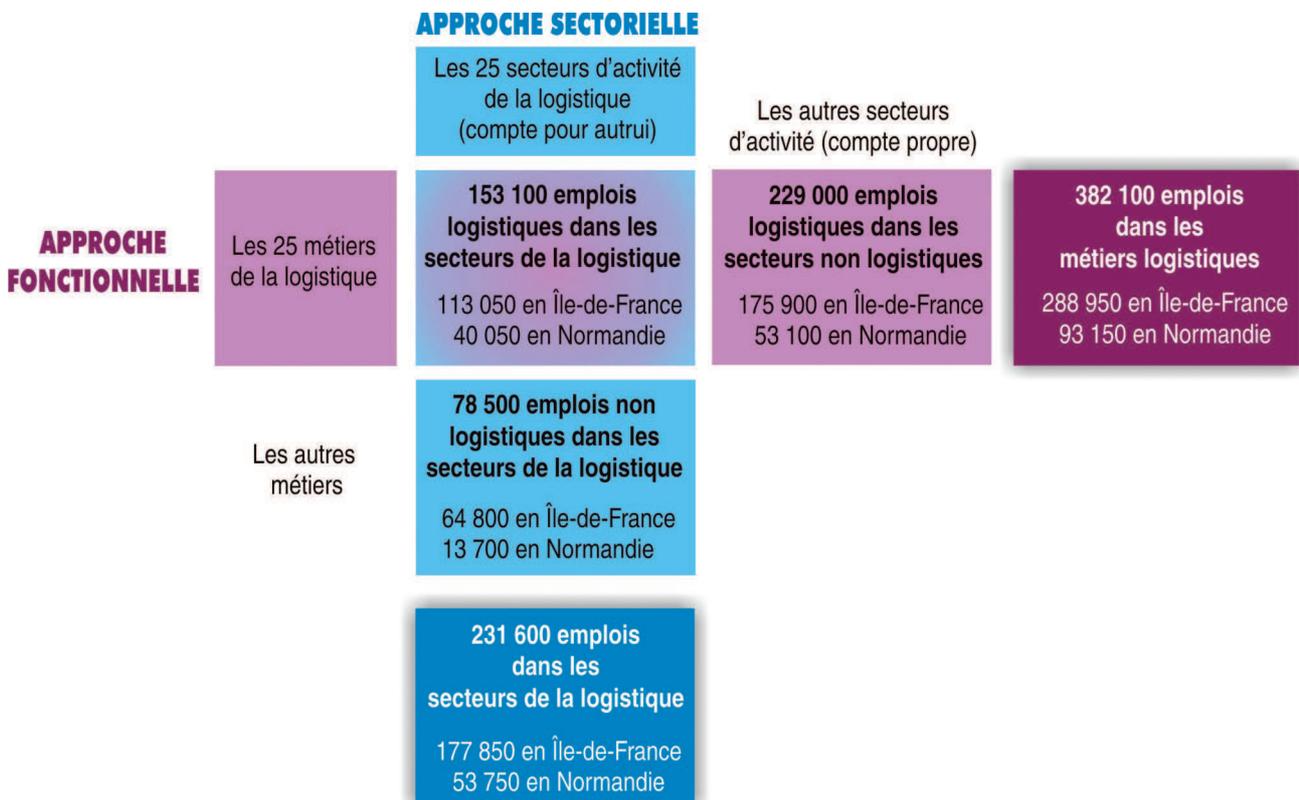
activité principale dans une de celles-ci appartiennent au secteur de la logistique (« logistique réalisée pour compte d'autrui »). Ces secteurs regroupent 231 600 emplois.

L'approche fonctionnelle regroupe 25 métiers du transport de marchandises, de l'entreposage et de la manutention (*figure 34*). Elle permet d'identifier les métiers exercés dans les secteurs de la logistique mais aussi les métiers logistiques exercés dans des établissements non logistiques (« logistique réalisée pour compte propre »). Ces métiers regroupent 382 100 emplois.

Ainsi, si on combine les deux approches, **460 600 emplois sont liés à la logistique** dans la Vallée de la Seine : 153 100 sur des métiers logistiques dans des secteurs logistiques, 229 000 sur des métiers logistiques dans des secteurs non logistiques et 78 500 sur des métiers non logistiques dans des secteurs logistiques. ■

1 La logistique, 5 % des emplois salariés de la Vallée de la Seine

Schéma de la filière logistique



Nombres arrondis à la centaine la plus proche
Source : Insee, DADS 2014

Approche sectorielle de la logistique

2,9 % des salariés de la Vallée de la Seine travaillent dans le secteur logistique

Dans la Vallée de la Seine, le secteur de la logistique emploie 231 600 salariés hors intérim en 2014. Le secteur représente ainsi 2,9 % de l'emploi salarié de la zone, soit 0,2 point de moins qu'en France métropolitaine (figure 2).

Plus des trois quarts (77 %) de ces salariés travaillent dans la région Île-de-France, et le quart restant en Normandie. En dépit de cet écart important dans l'absolu, la logistique est davantage représentée dans l'emploi salarié normand que dans celui francilien.

La Normandie est en effet la seule région où le poids de la logistique est supérieur à 4 %. Première région française pour cette part, la Normandie devance les Hauts-de-France (3,8 %) et le Centre-Val de Loire (3,6 %). En Île-de-France, la logistique ne représente que 2,6 % de l'emploi salarié hors intérim. La région capitale se situe, comme la Corse, à l'avant-dernier rang des régions métropolitaines, devant l'Occitanie (2,5 %) et derrière la Bourgogne-Franche-Comté (2,8 %) et la Nouvelle-Aquitaine (3,0 %).

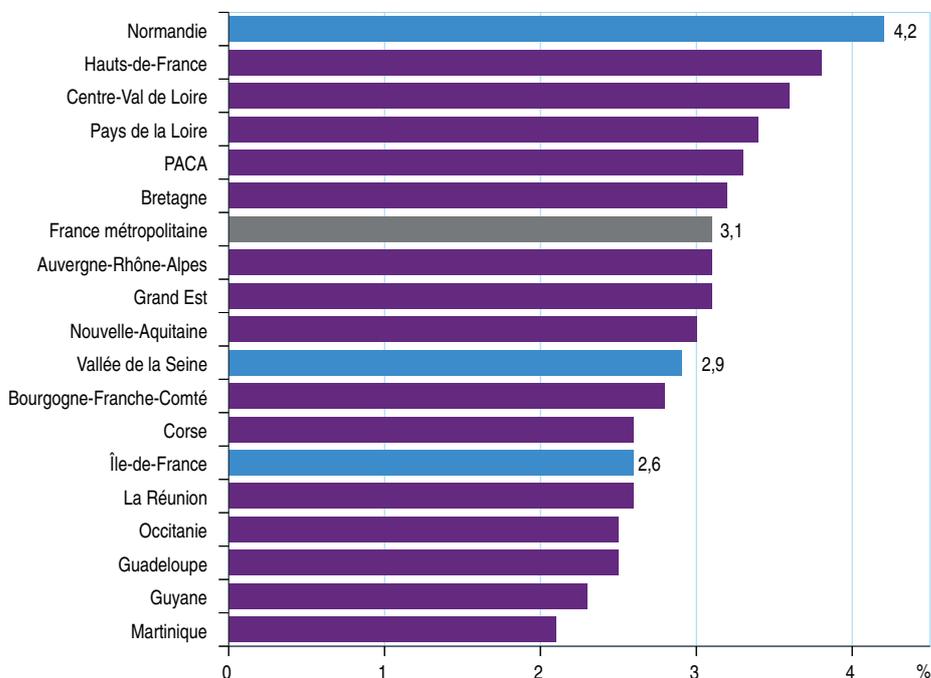
Un poids important dans les zones d'emploi du Havre, de Vire Normandie et de Roissy-Sud Picardie

Trois zones d'emploi de la Vallée de la Seine se distinguent par une part du secteur logistique dans l'emploi salarié hors intérim légèrement supérieure à 10 % : Roissy-Sud Picardie, Le Havre et Vire Normandie (figure 3). Le secteur est également bien représenté à Orly (8,3 %) et, dans une moindre mesure, à Pont-Audemer (7,0 %) et Argentan (6,2 %).

Roissy-Sud Picardie et Orly font partie des quatre plus importantes zones d'emploi de la Vallée de la Seine. La logistique est très présente dans ces zones, car elles abritent les deux plus grands aéroports de France (Roissy Charles de Gaulle et Orly). Le Havre est la neuvième zone d'emploi de la Vallée de la Seine. La prégnance de la logistique dans cette zone est liée au deuxième plus grand port de marchandises du pays. Vire, Argentan et Pont-Audemer sont des zones d'emploi nettement plus petites (entre 11 000 et 13 000 salariés). Le poids de la logistique y est élevé en raison de la présence d'un ou plusieurs établissements de grande taille.

2 La Normandie, 1^{re} région pour la part de la logistique dans l'emploi salarié

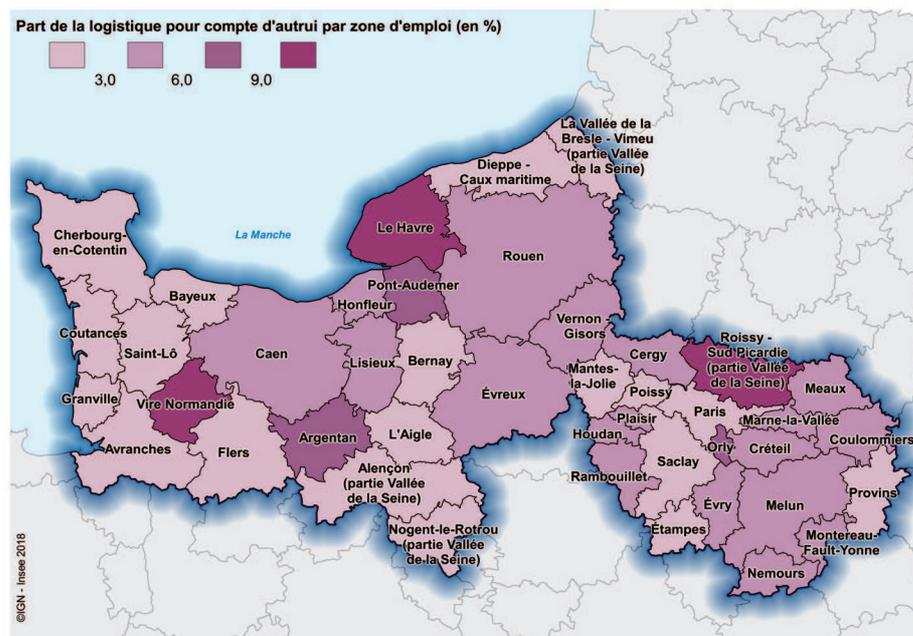
Poids des emplois salariés hors intérim de la logistique par région (approche sectorielle)



Unité : %
Source : Insee, CLAP 2014

3 La logistique : plus de 9 % de l'emploi dans les zones du Havre, de Roissy-Sud Picardie et de Vire Normandie

Part des emplois de la logistique dans les zones d'emploi de la Vallée de la Seine (approche sectorielle)



Source : Insee, CLAP 2014

À Vire Normandie, la forte part du secteur est liée à la présence de quatre transporteurs routiers de plus de 250 salariés. Argentan et Pont-Audemer ont un établissement de grande taille, respectivement dans le transport routier et le conditionnement-entreposage.

Deux tiers des établissements dans la logistique terrestre

Dans la Vallée de la Seine, 22 000 établissements appartiennent au secteur de la logistique. Un peu plus de la moitié seulement

Partie 1 :

Approche sectorielle de la logistique

(55 %) n'a pas de salarié, une part nettement plus faible que dans l'ensemble des secteurs (72 %).

Le domaine des transports routiers prédomine nettement puisqu'il regroupe les deux tiers des établissements du secteur (figure 4). Les domaines des services, de l'affrètement-organisation des transports et du conditionnement-entreposage représentent chacun quasiment un établissement

sur dix. La logistique portuaire, comme l'aérienne, regroupe moins de 4 % des établissements.

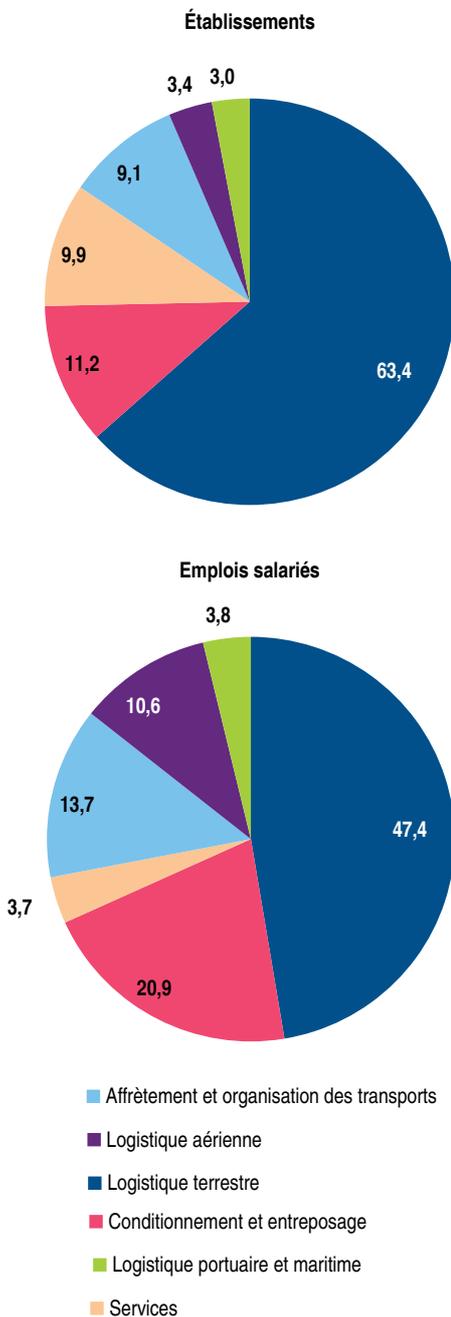
La logistique terrestre pèse moins dans l'emploi salarié hors intérim (un emploi sur deux) que dans les établissements, contrairement à la logistique aérienne (un emploi sur dix) et au conditionnement-entreposage (deux emplois sur dix). Les deux régions de la Vallée de la Seine divergent quant au poids de

l'aérien et du portuaire dans l'emploi salarié. En Île-de-France, le premier représente plus de 13 % des salariés de la logistique, et le second moins de 1 %. En Normandie, c'est exactement l'inverse qui prévaut.

Les domaines logistiques ont donc un poids différent dans les établissements et dans l'emploi salarié. En effet, la taille moyenne de leurs établissements varie parfois fortement.

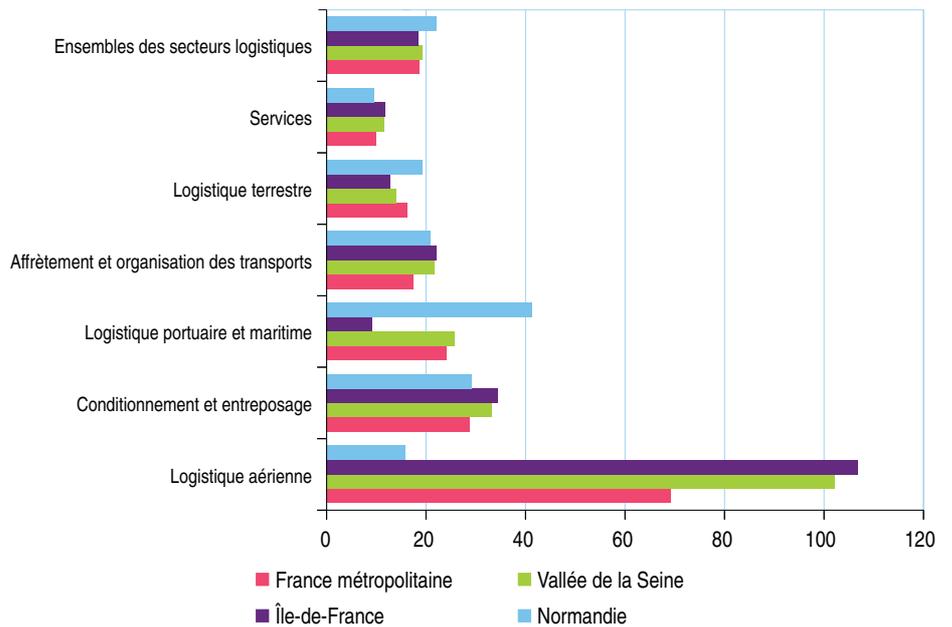
4 La moitié des salariés dans la logistique terrestre

Répartition des établissements et des salariés de la logistique par domaine dans la Vallée de la Seine (approche sectorielle)



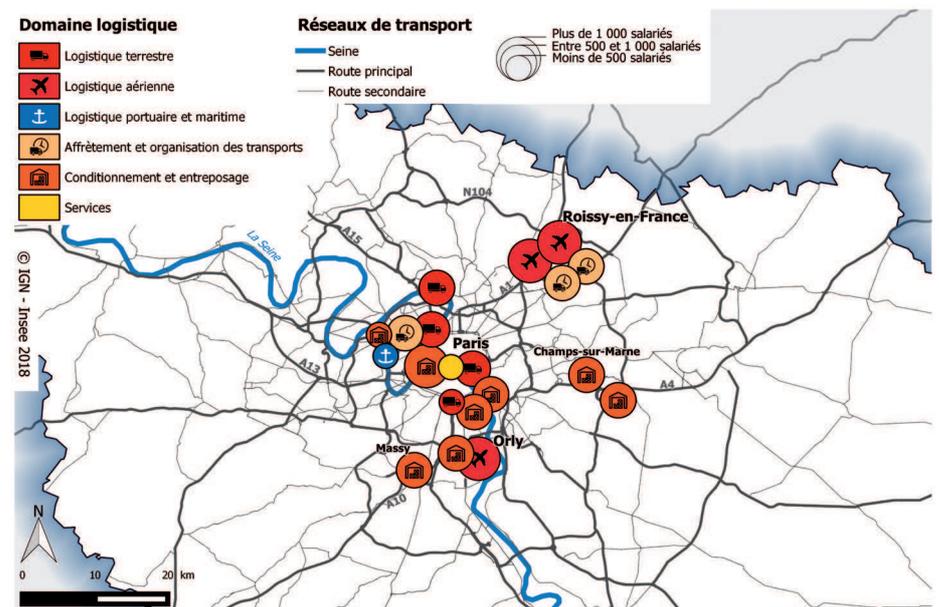
5 19 salariés par établissement employeur en moyenne dans la Vallée de la Seine

Taille moyenne des établissements employeurs de la logistique par domaine (approche sectorielle)



6 Les grands établissements de la logistique francilienne près de Paris ou des aéroports

Localisation des 20 plus gros établissements de la logistique par taille et domaine en Île-de-France (approche sectorielle)



Unité : %
Source : Insee, CLAP 2014

Source : Insee, CLAP 2014

Dans la logistique, plus de salariés par établissement en moyenne que dans les autres secteurs

Dans la Vallée de la Seine, les établissements employeurs de la logistique ont en moyenne 19 salariés (figure 5), soit 5 de plus que dans l'ensemble des secteurs. La taille moyenne dans la logistique aérienne est particulièrement élevée, avec 102 salariés. Elle l'est également dans le conditionnement-entreposage (33 salariés), la logistique portuaire (26 salariés) et l'affrètement-organisation des transports (22 salariés). En revanche, la logistique terrestre et les services sont proches de la moyenne de l'ensemble des secteurs. Dans tous les domaines logistiques, la taille moyenne est plus élevée dans la Vallée de la Seine qu'en France métropolitaine, sauf dans les transports terrestres (2 salariés de plus en France métropolitaine).

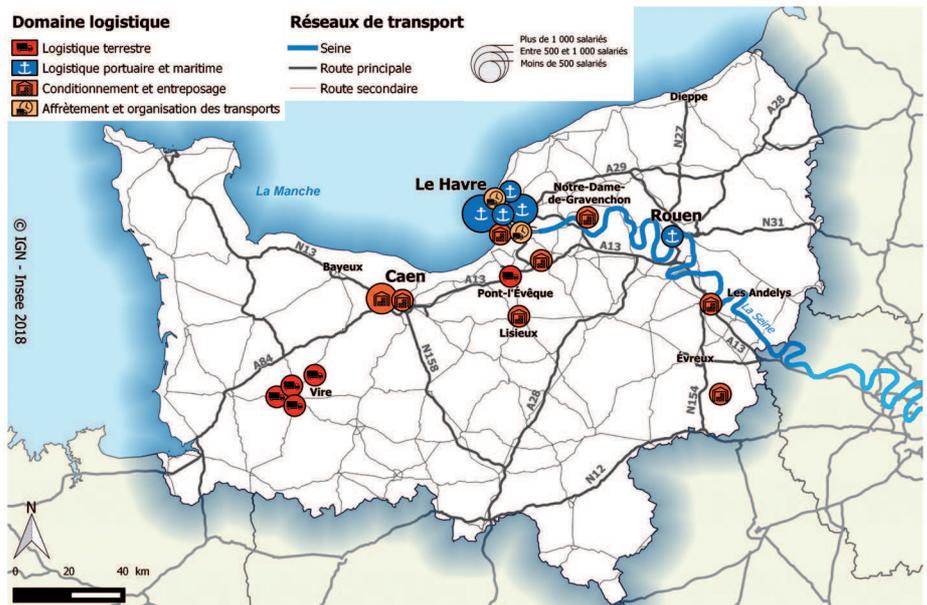
La taille moyenne des établissements employeurs de la logistique est de 22 salariés en Normandie et de 19 en Île-de-France. Elle y est naturellement plus élevée qu'en Normandie dans l'aérien (91 salariés de plus), mais aussi dans le conditionnement-entreposage (+ 5 salariés). Les établissements normands se distinguent dans le portuaire (+ 32 salariés) et le transport terrestre (+ 6 salariés).

Un emploi sur cinq dans les plus gros établissements

Le secteur logistique de la Vallée de la Seine est très concentré. Les établissements de plus de 250 salariés ne sont que 77, mais ils emploient un salarié hors intérim sur cinq. Ce ratio varie selon les domaines logistiques. Il est très élevé dans l'aérien (65 %), le portuaire (42 %) et le conditionnement-entreposage (25 %). Il est plus faible dans les trois autres domaines (entre 10 % et 13 %). Les principaux établissements de la logistique tendent à s'implanter près des grandes aires urbaines ou des grandes voies de circulation. En Île-de-France, la moitié des 20 plus grands établissements de la logistique est située à proximité de Paris, le long de la Seine (figure 6). Deux autres sont situés plus à l'est, le long de l'A4. Les derniers sont pour l'essentiel installés à proximité des deux grands aéroports. En Normandie, sept de ces vingt établissements sont situés au Havre, en lien avec le port (figure 7). Deux autres sont implantés près de Caen et quatre autres près de Vire-Normandie, au croisement de plusieurs routes secondaires. Les derniers sont plus isolés et installés le long de la Seine ou des principaux axes routiers, notamment l'A13.

7 En Normandie, une forte concentration des établissements de la logistique au Havre

Localisation des 20 plus gros établissements de la logistique par taille et domaine en Normandie (approche sectorielle)



Source : Insee, CLAP 2014

Encadré 1 : le commerce de gros

Un tiers des emplois nationaux du commerce de gros dans la Vallée de la Seine

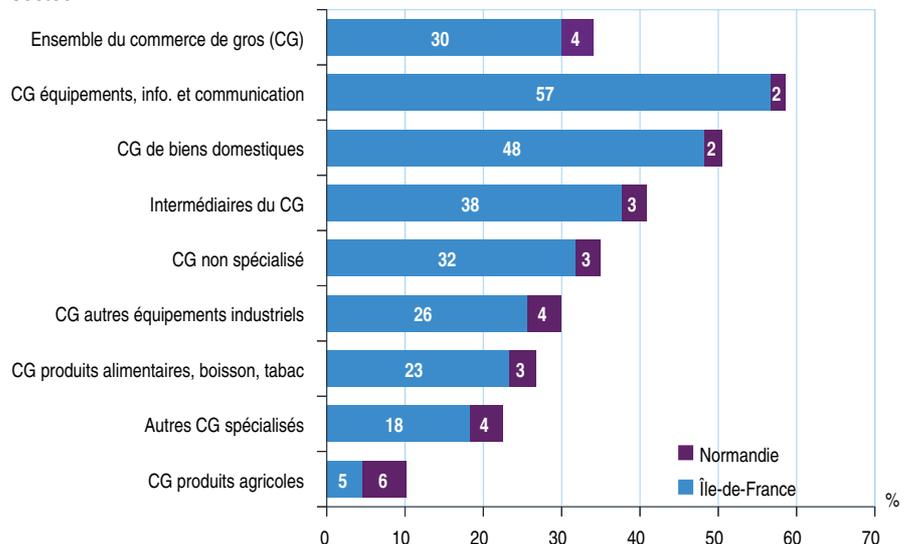
Le commerce de gros, qui a de fortes interactions avec la logistique, regroupe 400 000 emplois salariés dans la Vallée de la Seine en 2014, soit un tiers des effectifs nationaux du secteur. Il occupe une place spécifique en Île-de-France, du fait d'un rayonnement particulièrement large. En effet, la région concentre 9 emplois du secteur sur 10 dans la Vallée de la Seine.

Le commerce de gros représente 4,3 % des effectifs salariés de la zone, mais cette représentation est nettement plus forte en Île-de-France (4,6 %) qu'en Normandie (2,8 %).

Selon les marchandises, la part de la Vallée de la Seine dans les effectifs métropolitains du commerce de gros est plus ou moins marquée (figure 8). Elle représente notamment 59 % dans les équipements de l'information-communication, et la moitié dans les biens domestiques. Pour toutes les marchandises, l'Île-de-France devance nettement la Normandie en termes de poids dans les effectifs nationaux, sauf pour les produits agricoles, où la part de l'Île-de-France est très faible.

8 Trois postes sur cinq du commerce de gros liés à l'information et la communication dans la Vallée de la Seine

Poids de la Vallée de la Seine dans l'emploi salarié national du commerce de gros, par secteur



Unité : %
Postes non annexes hors intérim
Source : Insee, DADS 2014